



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00658

Numéro SIREN : 499 466 282

Nom ou dénomination : 2 FRANCE MARINE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt 8606

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise 2 FRANCE MARINE

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 165 000)	DA		1 165 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		39 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		(1 897 061)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		84 071	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL		(608 990)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN		308 000	
	TOTAL (II)	DO		308 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		8 662	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI 22 500)	DV		492 023	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		187 244	
	Dettes fiscales et sociales	DY		25 935	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		169 400	
Autres dettes	EA		131 045		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		1 014 309	
	Ecart de conversion passif *	ED		774	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		714 093	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		562 845		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		265		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

gr gr

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2 FRANCE MARINE		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	896 529	
		FG	FH	FI	110 617	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 007 146	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (I) (11)			FQ	1 272	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	644	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	590 661	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	(60 733)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	162 990	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	3 042	
	Salaires et traitements*			FY	81 134	
	Charges sociales (10)			FZ	34 288	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	112 367	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GB		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC		
	Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	924 636
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GG	83 781	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL		
	Différences positives de change			GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN	4 042	
Total des produits financiers (V)					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP	4 042	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ		
	Différences négatives de change			GR	2 260	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS	1 340	
Total des charges financières (VI)					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	3 600
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	442
					GW	84 223

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JR JR

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 2 FRANCE MARINE

Néant *

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	152
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	152
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(152)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 012 459
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	928 389
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	84 071
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP	
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		
			obligatoires A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Amendes	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		152	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Handwritten initials: JH and JR

Certifié conforme
J. de T...

2 FRANCE MARINE
S.A.S. au capital de 1 165 000,00 Euros
Siège social : 2, rue Maurice Berteaux – 91370 – VERRIERES le BUISSON
R.C.S : EVRY 499 466 282

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 20 JUN 2016**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 quitus de sa gestion au président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président décide d'affecter Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 84 070,75 Euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » ressortira débiteur de 1 812 989,80 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du précédent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

J. de T...

[Signature]